

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les budgets participatifs des lycées en Poitou-Charentes

Depuis la rentrée scolaire 2004, la Région Poitou-Charentes a lancé les budgets participatifs dans les lycées. Les élèves et leurs parents, les enseignants, les personnels techniques, les administratifs définissent et votent les projets pour leur établissement.

Deux animateurs du réseau Démocratiser radicalement la Démocratie (DRD) se sont intéressés dans la revue *Territoire* de décembre à l'expérience picto-charentaise de budget participatif dans les lycées (BPL). S'appuyant sur les éléments qui ont fait le «succès» du budget participatif de Porto Alegre, Jean-Blaise Picheral et Martine Toulotte, soulignent que «cette démarche est effectivement novatrice et très intéressante pour les élèves, enseignants, parents, qui débattent ensemble puis *font des choix*». Ils sont rejoints par Yves Sintommer (politologue au centre March Bloch, Berlin), d'autant que les montants en jeu «ne sont pas négligeables». Cependant pour les premiers, l'expérience des budgets participatifs en lycée a le défaut de ne pas mettre en débat la priorisation du budget de la région entre les différents lycées, la démarche étant interne aux 93 établissements de la Région. Quant à Y. Sintommer, il conditionne la réussite de la démarche à la mise en place d'un échelon participatif dépassant le cadre lycée par lycée.

La Région précise et chiffre chacun des projets

Dans ce sens Marion Ben-Hammo, sociologue chargée de l'évaluation des BPL en 2005/2006, concluait son rapport en insistant sur la nécessité d'inscrire la démarche dans un cadre territorial plus large en ouvrant les débats et réflexions aux acteurs de l'ensemble du territoire dans lequel est inscrit l'établissement scolaire.

Mais dans le détail, comment marchent ces budgets participatifs ? La Région Poitou-Charentes invite dans une première réunion d'établissement l'ensemble de la communauté lycéenne. Un élu régional intervient en

préambule pour rappeler le sens politique de la démarche. Un représentant des services techniques de la Région précise les modalités pratiques. Les participants sont ensuite invités à se réunir en sous-groupes pour échanger sur leurs besoins et définir des projets. Les rencontres sont conduites par un animateur «neutre», membre de l'association *Depart*¹.

Les services techniques de la Région ont alors deux mois pour préciser et chiffrer chacun des projets et mesurer s'ils dépendent ou non du BPL. Le BPL est centré sur les projets éducatifs et l'amélioration de la vie lycéenne, les projets communs à plusieurs établissements et les projets d'aménagement et d'équipements de locaux, à l'exclusion des dépenses relevant de la sécurité et des rénovations lourdes.

Les membres de la communauté lycéenne sont alors conviés à une seconde réunion. Suite au retour du Conseil régional sur les projets chiffrés, les participants débattent et tentent de construire à travers plusieurs critères (urgence, importance, équité et solidarité) une représentation collective du «mieux vivre dans l'établissement». Chacun ayant connaissance des arguments pour ou contre le projet est prêt au vote. Les participants disposent chacun de dix voix qu'ils peuvent répartir librement sur les différents projets proposés.

Les élus du Conseil régional ont respecté les priorités en retenant depuis deux ans les trois premiers projets issus du classement de chaque établissement. Parmi les aménagements et les équipements financés figurent de nombreux préaux, des voyages scolaires, des laboratoires de langues, des aménagements de foyers, de salle de

musique et cinéma ou encore des douches supplémentaires dans les internats. Dix millions d'euros ont permis de financer près de 300 projets chaque année. La mise en œuvre des projets est d'ores et déjà lancée.

Des élèves plus impliqués en milieu rural

C'est dans les lycées d'enseignement professionnel et les lycées en milieu rural que les effets induits en terme de citoyenneté, équité, ouverture du BPL se font le plus sentir. L'approche imminente du monde du travail pour les uns et un certain isolement pour les autres semblent rimer avec maturité : «on me donne la parole, car je suis acteur d'un système». A contrario, dans les lycées de centre ville dotés de plus de moyens, les élèves semblent être plus assistés. Les parents et enseignants se chargent beaucoup plus de l'avenir de leurs jeunes. Par conséquent, il arrive fréquemment de constater que les élèves sont peu présents dans les débats et n'ont pas conscience du rôle social et citoyen qu'ils peuvent jouer : «on me donne la parole pour dire ce que je veux pour moi».

Si cette expérience relève de la démocratie participative, elle invite à aller au-delà de l'aspect «vous l'avez voulu, vous l'aurez». Une préparation accrue des intervenants en amont permettrait en particulier aux participants de mieux cerner les enjeux politiques de ce type de participation. Par ailleurs, inscrire dans ce projet par établissement des réunions de bassin serait l'occasion de débattre des choix des lycées urbains et des lycées ruraux, des établissements professionnels et généraux... et poserait des questions sur l'équité entre les territoires et les établissements.

T. B.

¹ - *Depart* (recherche action DEMarches PARTicipatives) regroupe une quinzaine d'animateurs professionnels et militants de la participation citoyenne. *Depart* est née avec l'appui de l'Adels (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale).